

République française

Département de l'Aude

## COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 30 août 2022

---

<b>Membres en exercice :</b> <b>10</b>	Date de la convocation: 18/08/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le trente août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
<b>Présents : 8</b>	<b>Présents :</b> Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Didier SACCO, Christophe SALVAT, Ferdinand HUGEL, Carole VERGÉ
<b>Votants: 9</b>	
<b>Pour: 9</b>	<b>Représentés:</b> Aurore HUGEL par Ferdinand HUGEL
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Vera BLAGÉVA
	<b>Secrétaire de séance:</b> Christophe SALVAT

---

### **Objet: Convention avec la Protection Civile de l'Aude - DE\_2022\_34**

M. le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de signer une convention avec l'association "Protection Civile de l'Aude", reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Intérieur. Cette convention a pour but d'apporter une aide (en matériel et en moyens humains) à la population en cas de catastrophe naturelle. M. le Maire donne lecture du projet de convention et de l'annexe qui liste tous les moyens qui peuvent être mis à disposition de la commune en cas de besoin. Le coût de ce partenariat est de 1€/an et par habitant, soit environ 300 €/an. M. le Maire lance le débat puis demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal,  
Où cet exposé et après en avoir délibéré,

- Approuve la mise en place d'une convention avec l'association "Protection Civile de l'Aude" de l'Aude.
- Autorise M. le Maire à signer la convention et toutes les pièces qui se rapportent à ce dossier.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,  
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_